

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE 15 NOVEMBRE 2021, 286 RUE DE LA
FALAISE, CENTRE DES LOISIRS DE TADOUSSAC**

Sont présents :

M. Richard Therrien, maire
M^{me} Linda Dubé, conseillère
M^{me} Mireille Pineault, conseillère
M^{me} Stéphanie Tremblay, conseillère
M. Dany Tremblay, conseiller
M. Guy Therrien, conseiller

Était absent : M^{me} Jane Chambers Evans, conseillère

Assiste également à la réunion :

M^{me} Marie-Claude Guérin, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM ET
MOT DU MAIRE**

La séance débute à 19 h. Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon les délais.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0334)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac accepte l'ordre du jour en ajoutant les points suivants dans le varia :

12.1 LABORATOIRE D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTEE

**12.2 PROGRAMME DE FORMATION DES POMPIERS
VOLONTAIRES 2022-2023**

QUE le titre du point 6.2 soit remplacé par le titre suivant :

CHABOT CONSTRUCTION (PAIEMENT)

QUE le titre du point 10. RESSOURCES HUMAINES soit remplacé par CORRESPONDANCES.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. RÉUNION ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Mireille Pineault

(Rés. 2021-0335)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac accepte le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 octobre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. QUESTIONS DU PUBLIC

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. LECTURE DE LA DÉCLARATION DES ÉLUS(ES)

5.2. NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0336)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac procède à la nomination de madame Linda Dubé au poste de pro-maire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3. INSTITUTION FINANCIÈRE (NOMINATION DES SIGNATAIRES)

IL EST PROPOSÉ PAR Mireille Pineault

(Rés. 2021-0337)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le maire, M. Richard Therrien et la pro-maire, madame Linda Dubé ainsi que la directrice générale, madame Marie-Claude Guérin et la secrétaire-trésorière adjointe madame Josée Marquis à signer tous les documents relatifs au compte bancaire auprès de l'institution bancaire, Caisse populaire Desjardins du Saguenay St-Laurent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4. MRC DE LA HAUTE CÔTE NORD (REPRÉSENTANT MUNICIPAL)

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0338)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac mandate M. Richard

Therrien maire de Tadoussac d'agir en son nom au sein de la MRC de la Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA NOMINATION D'UN SUBSTITUT EST REPORTÉE À LA RÉUNION DE DÉCEMBRE 2021

5.5. NOMINATION TADOUSSAC 2000

POINT REPORTÉ RÉUNION DE DÉCEMBRE 2021

5.6. NOMINATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET UN ÉLU (E) DÉMARCHE DE GROUPEMENT DES INSTITUTIONS MUSÉALES) COMITÉ PROVISOIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2021-0339)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac nomme la direction générale à titre de représentant de la municipalité de Tadoussac dans le cadre de la démarche de regroupement des institutions muséales de Tadoussac (poste de traite de Tadoussac et de la Chapelle de Tadoussac). Qu'elle soit autorisée à signer tous les documents au dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL EST REPORTÉE À LA RÉUNION DE DÉCEMBRE

5.7. NOMINATION D'UN MEMBRE (CA OMH)

LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL EST REPORTÉE À LA RÉUNION DE DÉCEMBRE 2021

5.8. ENTENTE DE BÉNÉVOLAT (ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND) SAISON 2021-2022)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2021-0340)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise la direction générale à signer tous les documents relatifs à l'entente de bénévolat concernant l'entretien de la piste de ski de fond pour la saison 2021-2022 avec Monsieur Sylvain Fortier et Monsieur Nicolas Blum.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.9. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ (DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/SIGNATAIRE).

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0341)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le dépôt de la demande d'aide dans le cadre du fonds de développement des communautés en santé. Qu'elle s'engage à contribuer pour un montant minime de 20% en argent, en biens ou en services dans le cadre de ce projet `<< Activités de proximité communautaire physiquement actives>>. Que la direction générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs au dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 GESTION FINANCIÈRE

6.1 COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Guy Therrien

(Rés. 2021-0342)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement des factures

Village de Tadoussac : chèques numéro 15583 à 15687

Quai de Tadoussac : chèques numéro 365 à 370

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 CHABOT CONSTRUCTION (PAIEMENT)

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0343)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement au montant de 76 572.32\$ (taxes incluses). Que le tout soit payé à même les fonds disponibles (emprunt) aménagement d'un espace locatif rénovation, 187 rue Bord de l'eau, Tadoussac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 CAIN LAMARRE (AVOCAT)

6.3.1 MICRO-BRASSERIE

IL EST PROPOSÉ PAR Mireille Pineault

(Rés. 2021-0344)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement de la firme Cain Lamarre dans le surplus non affecté 2020 :

Facture 10-141623 Micro-brasserie de Tadoussac (9168.97 taxes incluses)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3.2 ANDRÉ TREMBLAY, YOHANN TREMBLAY ET FLORENT DESROCHERS

IL EST PROPOSÉ PAR Mireille Pineault

(Rés. 2021-0345)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement de la firme Cain Lamarre dans le surplus non affecté 2020 :

Facture 10-141626 André Tremblay, Yohann Tremblay et Florent Desrochers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC (PAIEMENT)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2021-0346)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement de la facture 402032190 à l'entreprise Sanexen Services Environnementaux INC au montant de 436 468.10\$ taxes incluses. Que le tout soit payé dans le fonds disponible dans le projet de rechargement dans la baie de Tadoussac (érosion des berges).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 LES CONSULTANTS FILION, HANSEN ET ASS INC (PAIEMENT)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2021-0347)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement de la facture 2021-15, les Consultants Filion Hansen & Ass inc au montant de 3926.40\$ taxes incluses. Que le tout soit payé à même le fonds disponible dans la taxe sur l'essence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 CARL JOHNSON, CONSULTANTS ARTS ET MUSÉOLOGIE (PAIEMENT).

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0348)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement de la facture Carl Johnson, consultant arts et muséologie au montant de 1665.64\$ dans le cadre de la réalisation d'une étude sur la gouvernance collective d'institutions muséales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.7 IDENTIFICATION SPORT (PAIEMENT)

IL EST PROPOSÉ PAR Mireille Pineault

(Rés. 2021-0349)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement de la Facture FA0123672 (2 392.52\$ taxes incluses) et FA123298 (390.72\$ taxes incluses).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.8 ENTENTE DE PARTAGE DE RESSOURCES HUMAINES EN URBANISME (ANNÉE 2022).

CONSIDÉRANT QUE l'entente de partage de la ressource en urbanisme avec la municipalité des Bergeronnes prend fin le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler l'entente en accord avec la municipalité des Bergeronnes pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT QU'UNE augmentation de 2,5% est demandée;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2021-0350)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac renouvelle l'entente de partage de la ressource humaine en urbanisme pour l'année 2022 selon l'entente en fonction du salaire de l'employé prévu.

QU'il y aura une augmentation de 2,5%

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents relatifs au dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7 INFRASTRUCTURE ET TRAVAUX PUBLICS

7.1 DÉPÔT DU RAPPORT 2020 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

La direction générale dépose auprès du conseil le rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable. Il confirme en avoir pris connaissance.

7.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATIONS (RÉCLAMATION) DOSSIER NO. 00031015-1-95005(09) -2021-04-22-5

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0351)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac atteste que la réalisation complète des travaux dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale Volet projet particulier d'amélioration dossier No. 00031015-1-95005 (09)-2021-04-22-5 au montant de 10 000\$.

QUE la direction générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs au dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

8.1 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL (CCU)

POINT REPORTÉ À LA RÉUNION DE DÉCEMBRE 2021

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 EMBAUCHES

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0352)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise l'embauche la personne suivante :

Xavier-Émile Kauffmann : directeur adjoint et directeur du développement socio-économique, tourisme et culturelle.

Gérard Dufour : Opérateur au déneigement temporaire saison 2021-2022.

QUE la direction générale soit autorisée à signer les documents relatifs à son embauche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. CORRESPONDANCES

10.1 TABLE DE CONCERTATION DES AINÉES DE LA HAUTE

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2021-0353)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise un aide de 200\$ à la TABLE LOCALE DE CONCERTATION DES AINÉS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.2 CHME

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2021-0354)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise de renouveler pour la période des fêtes 2021, l'entente avec la station de radio CHME 94,9 (Escoumins).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demande d'information concernant les frais des procureurs dans le cadre du dossier de la Micro-Brasserie de Tadoussac ainsi que le dossier du quai de Tadoussac. L'information sera transmise lors de la réunion de décembre.

12. VARIA

12.1 LABORATOIRE D'EXPERTISE DE QUÉBEC LTEE

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2021-0355)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac autorise le paiement de la facture 038191 au montant de 13 300.31\$ auprès de l'entreprise Laboratoire d'expertise de Québec LTEE pour la caractérisation du béton, cale sèche de Tadoussac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12.2 PROGRAMME DE FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE TADOUSSAC 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2021-0356)

QUE la municipalité du Village de Tadoussac confirme son intention de procéder à la formation des candidats indiqués au fichier déposé pour une demande dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers de Tadoussac.

Pompier 1 : 3

Matières dangereuses : 7

Auto-sauvetage (hors programmes) : 7

QUE la direction générale et/ou le responsable de la formation soient autorisés à signer tous les documents relatifs au dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. FERMETURE DE LA SÉANCE

(Rés. 2021-0357)

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

QUE la réunion soit levée à 19h30

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Therrien,
Maire

Marie-Claude Guérin,
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée Marie-Claude Guérin, directrice générale, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité du Village de Tadoussac.

Marie-Claude Guérin, directrice générale

Je, Richard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.